

LIMOGES MÉTROPOLITAIN
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
Du 10 octobre 2025
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune de Saint-Just-le-Martel
N° 27231

VO le code de l'urbanisme, notamment ses articles
L.213-1 et L.213-10
VO la délibération en date du 23 novembre 2004
approuvant le Plan local d'urbanisme de Saint-Just-le-Martel
VO notamment les documents et les plans annexes, à savoir :
- la liste des servitudes d'utilité publique de la commune de Saint-Just-le-Martel,
- le plan des servitudes d'utilité publique de la commune de Saint-Just-le-Martel.
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Just-le-Martel.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Just-le-Martel sont mises à jour au vu des documents annexes au présent arrêté.
À cet effet, ont été reportées dans les annexes du document, la dénomination suivante :
- La mise à jour des servitudes d'utilité publique notamment la servitude d'utilité publique de protection du domaine public ferroviaire (P) actualisée par son gestionnaire.
ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Just-le-Martel et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.
ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Saint-Just-le-Martel et au siège de Limoges Métropole dans un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 10/10/2025

Publié le vendredi 10 octobre 2025



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Recours de droit : Recours de l'habitant
du territoire de la commune de Saint-Just-le-Martel
Recours de droit : Recours de l'habitant

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Just-le-Martel

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2025



27231.pdf
(.pdf, 3,9 Mo)



TÉLÉCHARGER